



Organisation
internationale
du Travail



Journée mondiale contre le travail des enfants, 12 juin 2014

Étendre la protection sociale : éliminer le travail des enfants !

Chaque année le 12 juin, des personnes du monde entier s'unissent pour célébrer la Journée mondiale contre le travail des enfants ainsi que pour sensibiliser le public à l'élimination du travail des enfants. 168 millions de filles et de garçons se trouvent toujours impliqués dans le travail des enfants, dont 85 millions dans un travail dangereux. Si nous voulons éliminer ce fléau, nous devons tous œuvrer ensemble. Les organisations de la jeunesse telles que le Mouvement scout ont un rôle important à jouer.

Au cours de la dernière décennie, plus de 40 millions de membres actifs du Mouvement scout et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT ont travaillé en partenariat afin de sensibiliser les consciences à la justice sociale et aux droits de l'homme, et plus particulièrement au travail des enfants. Le partenariat repose sur le programme de l'OIT : Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM).

Depuis plusieurs années, l'OIT et l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) ont œuvré à promouvoir la Journée mondiale contre le travail des enfants, encourageant les organisations scoutistes du monde entier à entreprendre des activités communes et des initiatives pour soutenir la cause. Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants met l'accent sur le rôle que joue la protection sociale pour protéger les enfants du travail et pour les en soustraire. A travers ses propres activités, l'OMMS cherche à accélérer la mise en œuvre de la politique « Les scouts à l'abri de la maltraitance » (*Keeping Scouts Safe From Harm*), des procédures et des pratiques, tant aux niveaux mondial, régional et national, afin de garantir que le Scoutisme soit un environnement sûr pour les enfants et les jeunes. L'initiative phare de l'OMMS depuis 2011 - les Messagers de la Paix - a joué un rôle majeur dans l'expansion des capacités d'application du Scoutisme auprès des enfants vivant dans des circonstances difficiles, grâce à des centaines de projets régionaux, nationaux et locaux, partout dans le monde.

Une fois encore, nous appelons l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout, les Organisations scoutistes nationales et le personnel de l'IPEC sur le terrain à unir leurs forces pour organiser des activités et des événements afin de sensibiliser et d'inciter à l'action. Nous vous encourageons vivement à rejoindre l'Initiative mondiale « Musique contre le travail des enfants », principale plateforme de promotion de l'IPEC pour 2014, en dédiant des chansons et des concerts à la campagne de lutte contre le travail des enfants. Dans la note « Agir » ci-jointe, vous découvrirez comment s'investir, mais vous pourrez également explorer d'autres idées pour vous impliquer.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, les ménages pauvres restent encore susceptibles d'avoir recours au travail des enfants pour subvenir aux besoins essentiels et pallier à l'insécurité du revenu. Accélérer le rythme des progrès réalisés nécessite d'agir pour s'attaquer aux raisons du travail des enfants et la protection sociale est une partie essentielle de la réponse. Elle joue un rôle primordial dans la lutte contre le travail des enfants en permettant aux familles pauvres d'avoir accès à l'éducation, au système de santé et de nutrition et de bénéficier d'une assistance afin de les aider à surmonter divers traumatismes.

La Journée mondiale contre le travail des enfants appelle :

- à l'action pour introduire, améliorer et étendre la protection sociale, conformément à la Recommandation n°202 de l'OIT sur les socles de protection sociale ;
- à des systèmes de sécurité sociale nationaux adaptés aux besoins des enfants et qui aident à lutter contre le travail des enfants ;
- à une protection sociale qui atteint plus particulièrement les groupes d'enfants vulnérables.

Dans le cadre du partenariat OIT-Scout, nous appelons également :

- à étendre la politique de l'OMMS « Les Scouts à l'abri de la maltraitance », les formations, les procédures et les bonnes pratiques, à travers le Scoutisme, particulièrement aux enfants vulnérables engagés dans les programmes scouts ;
- à utiliser l'initiative phare de l'OMMS appelée « Messagers de la Paix » pour augmenter votre capacité à atteindre les enfants vivant dans des conditions difficiles.

À travers des programmes de proximité destinés aux enfants vulnérables et/ou nécessitant des besoins particuliers, les scouts ont démontré leur potentiel à soutenir la lutte contre le travail des enfants. Au Kenya, 1 200 scouts sont allés à la rencontre de plus de 6000 enfants des rues ou enfants vivant dans des conditions difficiles et leur ont enseigné des compétences utiles au quotidien et des compétences professionnelles en les faisant participer au Scoutisme. Dans les pays suivants : Bangladesh, Inde, Indonésie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines et Sri Lanka, grâce au Scoutisme, le projet « Ticket to Life » sensibilise les consciences sur les droits des enfants et aide à l'insertion des enfants des rues dans la société. Pendant ce temps, en Égypte, les scouts ont mis en place à Alexandrie une unité dans les zones industrielles de la ville pour les enfants et les jeunes travaillant dans les usines. Ce ne sont là que quelques exemples montrant la manière dont les jeunes peuvent apporter de l'énergie, des idées et agir pour revigorer l'action mondiale pour éliminer le travail des enfants.

Ensemble, nous pouvons continuer à renforcer le rôle des enfants et des jeunes en tant que représentants de la lutte contre le travail des enfants et à engager les scouts dans des activités qui atteignent les enfants engagés dans le travail des enfants ou à risque. Les scouts ont le devoir de venir en aide aux autres comme l'indiquent la Loi et la Promesse scout. Continuons d'unir nos efforts pour rendre le monde meilleur, particulièrement pour les enfants.

Corinne Vargha
Cheffe
Service des Principes et droits fondamentaux
au travail

Scott Teare
Secrétaire général
Organisation Mondiale du
Mouvement Scout

Liens et ressources utiles

- Rapport et matériel de campagne sur la Journée mondiale contre le travail des enfants :

<http://www.ilo.org/ipeccampaignadvocacy/wdacl/2014/lang--fr/index.htm>

- Initiative « Musique contre le travail des enfants »

<http://www.ilo.org/ipeccampaignadvocacy/MusicInitiative/lang--fr/index.htm>

- SCREAM – Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias

<http://www.ilo.org/ipeccampaignadvocacy/Scream/lang--fr/index.htm>

- « Les jeunes en action », outils et initiatives :

<http://www.ilo.org/ipeccampaignadvocacy/Youthinaction/lang--fr/index.htm>

- Vidéos sur le travail des enfants, TV OIT sur Youtube – playlist travail des enfants :

<http://www.youtube.com/user/ILOTV#g/c/418A6833A1C5B483>

- Lignes directrices de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout sur le Scoutisme pour les enfants vivant dans des conditions spécialement difficiles

<http://scout.org/node/6034>

- Vidéo sur le Scoutisme et les enfants vivant dans des conditions spécialement difficiles, réalisée en collaboration avec l'OIT/IPEC :

<http://www.youtube.com/watch?v=PTLYaxZUMvc>

Votre avis nous intéresse ! n'hésitez pas à envoyer toute information accompagnée de documents de support tels que des dessins, des rédactions et des photographies, à l'adresse suivante :

IPEC, 4 route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse, courriel : IPEC@ilo.org

et/ou

OMMS, 5 rue Pré-Jérôme, 1205 Genève, P.O. Box 91, CH-1211 Geneva 4 – Plainpalais, Suisse, courriel : worldbureau@scout.org

Agir contre le travail des enfants !

Comment s'impliquer – vous trouverez ci-dessous quelques suggestions sur ce que vous pouvez faire au sein de votre groupe scout, de votre communauté, de votre région, de votre pays, afin de devenir un groupe pionnier d'enfants et de jeunes engagés dans la lutte contre le travail des enfants :

Favorisez la promotion de la compréhension et de la sensibilisation du travail des enfants parmi les jeunes et leurs communautés :

- **Informez-vous** : la première chose que vous pouvez faire est de vous **TENIR AU COURANT** de la situation du travail des enfants dans le monde et de vous informer des abus et injustices qui ont cours. Comprenez les causes du travail des enfants, tel que le manque d'accès à l'éducation. Vous serez ensuite en position d'aller voir les gens et de les informer sur le travail des enfants.
- **Créez un badge de progression** : Au sein de votre programme d'éducation scout, vous pouvez créer un badge de progression basé sur les réalisations et les activités individuelles ou collectives contre le travail des enfants et/ou augmenter la sensibilisation sur les droits des enfants.
- **Recrutez des gens pour la campagne** : Contactez, dans votre région, des groupes de scouts, des écoles et des groupes communautaires qui seraient susceptibles de s'associer à votre action contre le travail des enfants.
- **Sensibilisez les gens** : Réalisez un dossier de présentation adapté aux sensibilités locales et réaliste, pour des campagnes de sensibilisation au travail des enfants en utilisant le support vidéo et les photos disponibles sur le site internet de l'OIT/IPEC : (www.ilo.org/ipec) ainsi que la photothèque de l'OIT (www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/photo-slideshows). Établissez un lien entre la pauvreté et l'accès aux services sociaux de base pour toutes les familles.
- **Réalisez une campagne de sensibilisation** : Vous pouvez organiser, avec votre groupe scout, une activité au sein de votre communauté afin de sensibiliser les consciences au problème du travail des enfants. Il peut s'agir d'un camp mobile, d'un camp d'échange or d'un camp à l'étranger avec d'autres scouts ou d'autres groupes de jeunes ; vous pourriez peut-être créer des posters ou écrire à des journaux locaux et des magazines à propos de la question du travail des enfants. Quelles idées pouvez-vous trouver afin de sensibiliser les consciences au problème du travail des enfants ? Ci-dessous sont listés quelques exemples plus concrets, tirés du programme SCREAM.

- **Rejoignez l'Initiative « Musique contre le travail des enfants ».** Suivez l'Initiative « Musique contre le travail des enfants » à travers le site internet de l'IPEC : <http://www.ilo.org/ipeccampaignadvocacy/musicinitiative/lang--fr/index.htm>
Vous pouvez rejoindre l'Initiative de différentes façons, que ce soit en signant le manifeste, en dédiant un concert à la cause ou en composant votre propre chanson sur le travail des enfants.
- **Partagez vos activités et inspirez les autres :** Publiez des images ou de brèves descriptions de vos activités et de vos réalisations inspirées des idées ci-dessus, sur le site scout.org. Par ce geste, vous nous permettrez non seulement de suivre vos succès mais l'expérience ainsi partagée pourra inspirer d'autres scouts du monde entier à faire de même.

Sensibiliser à travers les activités SCREAM (télécharger les guides des activités complètes ainsi que le matériel de ressources correspondant aux thèmes ci-dessous depuis le site www.ilo.org/scream):

- **Collage** – Produire deux collages, un sur un thème classique de marketing et un sur le travail des enfants pour aider à saisir la nature « invisible » du travail des enfants, révélant le peu de couverture qu'accorde la presse écrite au grand problème du travail des enfants.
- **Image** – Élaborer des portraits d'enfants travailleurs en se basant sur une ou plusieurs images illustrant le manque d'accès à différents services auquel l'enfant fait face, afin d'accroître la prise de conscience émotionnelle à l'égard du travail des enfants.
- **Jeux de rôle** – Jouer les rôles d'enfants travailleurs et de personnes qui interagissent avec eux, pour aider les jeunes à ressentir ce qu'un enfant travailleur peut éprouver.
- **Concours artistique** – Participer à et/ou organiser un concours artistique sur le travail des enfants afin d'améliorer l'intégration et la sensibilisation communautaires.
- **Création littéraire** – Créer une histoire sur le travail des enfants en expliquant les difficultés quotidiennes auxquelles font face l'enfant et sa famille, afin de fournir un moyen d'exprimer vos sentiments les plus profonds sur le travail des enfants.
- **Débats** – Mener un débat public sur les problèmes liés au travail des enfants et le manque d'accès à une éducation de qualité, à l'alimentation et aux soins de santé, afin de sensibiliser la communauté à la nécessité que tout le monde a besoin d'avoir accès à ces services sociaux de base.
- **Expression scénique** – Élaboration et représentation d'une pièce de théâtre (ou d'un théâtre de rue) sur le travail des enfants, afin de construire une plateforme solide favorisant l'intégration et la sensibilisation communautaires.

Atteindre les enfants engagés dans le travail des enfants ou à risque :

- **Fournir des compétences utiles au quotidien et des compétences professionnelles :** avec votre organisation, vous pouvez identifier les enfants des rues ou les enfants vivant dans des conditions difficiles et les faire participer à des activités

SCREAM, telles que la formation pour obtenir des compétences utiles au quotidien et la formation professionnelle. Découvrez comment y parvenir à travers le programme ESP (Extension Scouting Programme) au Kenya, le projet « Ticket to Life » (présent dans plusieurs pays de la région Asie-Pacifique), le projet « Travail des enfants » en Égypte, les projets « Messagers de la Paix » qui atteignent les enfants vulnérables, etc. Renseignez-vous sur ces histoires sur le site scout.org.

- **Installer un dispensaire qui fournisse des services gratuits** : comme les scouts l'ont fait au Kenya, vous pouvez travailler en collaboration avec les autorités sanitaires locales pour installer un dispensaire qui fournisse des services gratuits aux membres bénéficiant du programme de sensibilisation géré par le Scoutisme et pour aider les résidents des quartiers d'habitation informelle du voisinage ou d'autres zones vulnérables.
- **Intégrer les enfants des rues dans les activités de sensibilisation** : suivez les exemples du projet « Ticket to Life » pour axer la sensibilisation sur les droits des enfants et l'intégration des enfants des rues dans la société.
- **Établir des unités scouts dans des zones non traditionnelles** : travaillez avec votre unité scout afin d'identifier les opportunités et d'explorer la possibilité d'établir des unités scout dans des zones de la ville destinées aux jeunes travaillant dans des usines ou dans d'autres établissements.